

## PROCÈS - VERBAL

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Le dimanche 25 avril 2003  
Château Bonne Entente

**Sont présents : 67 personnes**

Docteur Charaf Ahnadi  
Docteur Natalie Alméras  
Docteur Hélène Bachelard  
Docteur Lise Bernier  
Madame Line Berthiaume  
Madame Magalie Berthiaume  
Madame Karine Blouin  
Madame Mélissa Blouin  
Docteur Tarek Bouhali  
Monsieur Yohan Bossé  
Madame Diane Brisson  
Docteur François Cadelis  
Docteur André Carpentier  
Madame Amélie Cartier  
Docteur Raymond Christon  
Madame Louise Corneau  
Madame Mélanie Côté  
Docteur Charles Couillard  
Docteur Patrick Couture  
Docteur Étienne Dako  
Madame Annie Desmeules  
Madame Marie-Julie Dubois  
Madame Michèle Fournier  
Docteur Tamas Fulop  
Docteur Claude Gagné  
Madame Louise Gagnon  
Madame Julie Hins  
Madame Julie Goulet  
Monsieur Jean-Charles Hogue  
Madame Marie-Eve Jalbert  
Docteur Hélène Jacques  
Monsieur Denis Joannis  
Docteur Pierre Julien  
Docteur Abdel Khalil  
Madame Dominique Lachance  
Madame Nathalie Laflamme  
Docteur Benoît Lamarche  
Docteur Marie Lambert  
Monsieur Mathieu Laplante

Monsieur Christian Lemieux  
Docteur Isabelle Lemieux  
Docteur Émile Lévy  
Docteur André Marette  
Madame Karine Marquis  
Madame Geneviève Nadeau  
Madame Maude Nadeau  
Madame Odette Navratil  
Madame Line Paquet  
Docteur Noël Peretti  
Docteur Patrice Perron  
Madame Geneviève Pilon  
Docteur Paul Poirier  
Madame Sonia Pomerleau  
Madame Julie Robitaille  
Docteure Danielle Rouse  
Docteure Madeleine Roy  
Madame Carla Scarcella  
Madame Henrike Sell  
Docteur André Tchernof  
Monsieur Frédéric Tremblay  
Docteur Gérald Tremblay  
Madame Ginette Turbide  
Madame Hélène Venables  
Madame Nicole Villeneuve  
Docteure Marie-Claude Vohl  
Monsieur Hanny Wassef  
Docteur John Weisnagel

**Non-membres : 7 personnes**

Madame Nathalie Daoust  
Madame Cindy Gauthier  
Madame Leila Khamzina  
Monsieur Charles Lavigne  
Monsieur Jean-Claude Lavoie  
Madame Anne-Marie Paradis  
Madame Spahis Schohraya

**Ouverture de la réunion à 11 h 25**

## 1. Adoption de l'ordre du jour

Chantal Blais propose l'adoption de l'ordre du jour et elle est secondée par André Marette. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2002

Odette Navratil propose l'adoption du procès verbal sans modification. Elle est secondée par Nicole Villeneuve. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2002

### ➤ Participation de l'industrie agroalimentaire

Pierre Julien mentionne la participation des compagnies suivantes pour cette année : *Les Producteurs laitiers du Canada* et *Becel*. Il explique que des démarches continueront d'être faites pour essayer d'obtenir encore plus de participation de l'industrie agroalimentaire pour l'an prochain.

### ➤ Cotisation des membres

Pierre Julien explique qu'avec le changement qui s'opère actuellement dans la réglementation pour le support financier fourni par les compagnies pharmaceutiques, il serait préférable qu'il y ait une certaine participation financière des membres dans l'organisation de la société.

Il est proposé qu'il n'y ait pas de cotisation pour les étudiants et les post-doctorats, mais qu'il y en ait une pour les chercheurs et les autres membres non-étudiants. La mise en vigueur devait être faite en 2002, mais comme l'envoi pour devenir membre avait déjà été fait en début d'année et qu'il n'y avait aucun coût à ce moment-là, il a été décidé d'attendre à 2003 pour instaurer les frais de cotisations annuelles.

Suite à une discussion à la réunion de l'exécutif concernant l'instauration des frais d'adhésion, il a été décidé qu'à partir de cette année les frais annuels pour être membre de la SQLNM seront de 25 \$. Cette décision a été soumise à l'assemblée générale par Pierre Julien au nom de l'exécutif et a été acceptée à l'unanimité.

La date limite pour payer ces frais sera le 1er décembre 2003. Après cette date, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2004, ces frais seront majorés à 50 \$ pour les retardataires, puis à 100 \$ à partir du 1<sup>er</sup> février 2004. Par ailleurs, pour les membres qui ne paieraient pas leur cotisation annuelle, les frais d'inscription au congrès seront de 100 \$.

## 4. Nouveaux membres

Pierre Julien mentionne que 78 personnes ont fait une demande cette année pour devenir membre de la SQLNM. Cette liste de noms a été soumise et approuvée par l'exécutif, mais pour que ces personnes soient officiellement acceptées comme membres, l'approbation de l'assemblée générale est nécessaire.

Pierre Julien dépose cette liste de 78 noms pour approbation et Patrice Perron seconde ce dépôt. Le président demande le vote à l'assemblée pour accepter ces personnes. C'est accepté à l'unanimité.

## 5. Rapport financier

Le président présente le rapport financier. Il explique brièvement les chiffres concernant les revenus et dépenses. Concernant les dépenses, plusieurs frais sont variables, entre autres, les coûts d'hébergement des étudiants. Il mentionne que les dépenses ont été plus élevées que prévues étant donné un plus grand nombre d'étudiants qui ont participé au congrès

Pierre Julien dépose le rapport financier pour approbation à l'assemblée générale. Odette Navratil seconde. Accepté à l'unanimité.

Pierre Julien apporte quelques précisions concernant les revenus plus importants cette année. Au lieu d'être de l'ordre de 70,000 \$, ils sont de 107,000 \$. Mais, les dépenses sont estimées à environ 104,000\$ alors il y aurait possiblement un surplus de 3,000\$. Il explique que des bourses supplémentaires ont été ajoutées cette année. Au total, six bourses de 1,500 \$ pour les meilleures affiches et, comme par les années passées, les deux bourses pour les prix des Fondateurs.

## 6. Renouvellement de l'exécutif

Deux personnes ont été élues l'an dernier pour un mandat de deux ans. Il s'agit du docteur Patrice Perron et de Marie-Claire Bélanger (représentante des étudiantes). Ils continueront comme prévu leur mandat de deux ans.

Les personnes suivantes renouvellent leur mandat pour deux ans :

- Jean Bergeron
- Chantal Blais
- Jean Davignon (membre honoraire)
- Claude Gagné
- Daniel Gaudet
- Pierre Julien
- Marc-André Lavoie
- Émile Lévy
- André Marette

Le président propose de renouveler le mandat de deux ans des neuf personnes citées plus haut. Patrice Perron seconde la proposition. Il demande le vote de l'assemblée et le renouvellement est accepté à l'unanimité.

Puisque le représentant de l'industrie pharmaceutique à l'exécutif doit changer à tous les deux ans suivant nos règlements et que M. Louis Continelli de Pfizer a terminé son mandat de deux ans, Madame Nicole Villeneuve de Merck-Frosst Schering pose sa candidature pour participer à l'exécutif avec l'appui de l'exécutif. Pierre Julien propose de procéder à l'élection de Madame Nicole Villeneuve et demande le vote de l'assemblée. C'est accepté à l'unanimité.

Le docteur Jacques Genest a terminé son mandat de deux ans. L'exécutif propose de demander à une autre personne de l'Université McGill afin d'avoir des représentants de différentes universités québécoises. Ce poste reste vacant pour l'instant puisque aucune personne ne peut être proposée. Les démarches seront faites par l'exécutif dans les prochaines semaines pour trouver cette personne. Marc-André Lavoie doit d'ailleurs contacter le docteur Peter H. Jones de l'Université McGill afin de l'inviter à devenir membre de l'exécutif de la SQLNM. Le président propose que ce poste qui se libère à l'exécutif soit comblé à la suite d'une nomination par l'exécutif. Il demande le vote à l'assemblée et c'est accepté à l'unanimité.

Deux nouvelles personnes se joignent à l'exécutif. André Tchernof qui a travaillé cette année pour le comité de révision des affiches et Benoît Lamarche de l'INAF. Pierre Julien demande le vote à

l'assemblée afin d'accepter Benoit Lamarche et André Tchernof à l'exécutif. Aucune abstention ou objection, c'est donc accepté à l'unanimité.

## **7. Réunion annuelle 2003 : évaluation**

Après avoir fait la révision des évaluations de 2002 et fait la compilation, certains changements ont été apportés à la programmation du congrès. Par exemple, des présentations orales faites par des étudiants ont été ajoutées. Il y a eu six présentations orales par les étudiants. Un prix a d'ailleurs été prévu pour la meilleure présentation orale (1500\$).

Pierre Julien explique qu'étant donné le très grand nombre d'étudiants qui se sont inscrits cette année, il a fallu prévoir deux sessions d'évaluation des affiches. Étant donné que le nombre d'étudiants qui s'inscriront au congrès dans les années futures ne diminuera pas, il est à prévoir qu'on devra organiser deux sessions d'affiches.

L'espace physique prévu pour les repas a été restreint cette année puisque le restaurant du Château Bonne Entente était en rénovations. Les rénovations devaient être terminées pour notre réunion annuelle. Comme ce n'était pas le cas, nous avons donc dû composer avec cet imprévu en prévoyant des repas dans des salles de banquet au sous-sol et des buffets à l'extérieur de la salle plénière.

Danielle Rouse propose que des résumés des présentations soient disponibles. L'an prochain, les conférenciers pourraient présenter chacun un abstract.

Paul Poirier propose de remettre des photocopies des diapositives (PowerPoint) des conférenciers. Gérald Tremblay propose que les conférenciers pourraient fournir une copie de leur CD. Le président précise que ce qui serait le plus intéressant ce serait d'avoir un abstract avec des références bibliographiques.

## **8. Réunion annuelle 2004**

Pierre Julien explique qu'il faudra procéder rapidement pour l'an prochain parce qu'il est déjà difficile d'obtenir des salles pour le mois d'avril 2004. Il faudrait pouvoir réserver le site du congrès pour au moins deux ans d'avance. Déjà, des démarches sont entreprises pour l'an prochain. La question de la ville choisie a de nouveau été soulevée, mais après évaluation il ne sera pas possible de tenir notre réunion à Montréal puisque les coûts des salles et de l'hébergement sont beaucoup plus élevés qu'à Québec. Il faut également considérer que 60% des étudiants participant au congrès viennent de la région de Québec. En tenant notre réunion à l'extérieur de la ville de Québec, il faudrait considérer des coûts d'hébergement beaucoup plus importants.

Le président fait ensuite un résumé des différentes soumissions d'hôtels qui ont été obtenues pour l'an prochain en donnant les détails concernant les dates disponibles, les dimensions des salles, les coûts d'hébergement et de nourriture. André Carpentier propose de réserver pour trois années d'avance. Cette suggestion est retenue par le président.

## **9. Concours futurs**

Étant donné que nous estimons pouvoir aller chercher les mêmes commandites, il nous devrait être possible de continuer avec les six prix pour les meilleures affiches et les deux prix des Fondateurs. Il a été proposé par l'exécutif qu'une date limite soit instaurée pour utilisation des bourses gagnées lors du présent congrès. Cette date a été fixée à juillet 2004. Le règlement vaut pour les bourses qui

ont été gagnées depuis 2002. Plusieurs de ces bourses (2002) n'ont toujours pas été utilisées. André Marette propose de s'assurer d'envoyer un rappel aux étudiants et à leur directeur pour rappeler la date limite d'utilisation des bourses. À l'avenir, les étudiants disposeront donc de quinze mois pour utiliser les bourses gagnées.

Concernant les prix des Fondateurs, il y aura peut-être un changement dans la procédure d'attribution. L'exécutif devra en discuter avec le comité avant la mise en place des règles pour le concours 2004.

## **10. Présentation sur les nouvelles orientations de l'Alliance de la Fondation des maladies du cœur**

Madame Gloria Sacks Silver (Directrice affaires, conseils et recherches) explique le but de l'Alliance québécoise pour la santé du cœur. L'objectif est de promouvoir la santé du cœur en favorisant le travail de collaboration des partenaires du milieu qui ont un intérêt au niveau des saines habitudes de vie en lien avec les maladies cardiovasculaires et certaines maladies chroniques.

Le public cible sont les cliniciens, les intervenants, les professionnels en lien avec la santé cardiovasculaire. L'Alliance regroupe 11,000 médecins, 2,000 diététistes et 2,000 intervenants hospitaliers dans des centres hospitaliers, recherche, CLSC, directions de santé publique.

Madame Hélène Poirier explique les activités de l'Alliance, entre autres, le bulletin *Les Actualités du cœur* qui existe depuis 8 ans dont l'objectif est de diffuser en français les informations les plus récentes qui touchent l'ensemble des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Ce que le bulletin vise est de diffuser les développements scientifiques les plus à jour et les plus pertinents pour l'ensemble des intervenants. Ce bulletin est entièrement dédié à la santé cardiovasculaire. Dans les développements futurs, l'Alliance propose de développer des cahiers thématiques (hypertension, bilans lipidiques, diabète, etc.). L'Alliance désire augmenter le nombre de pages du bulletin, qui comporte actuellement une douzaine de pages, et inclure des publications couleurs.

Elle aimerait présenter sur son site Internet un regroupement des colloques et des événements en lien avec la santé cardiovasculaire au Québec. La proposition de collaboration de l'Alliance avec la SQLNM consiste en :

- à une implication active au niveau du bulletin
- l'annonce du congrès annuel de la SQLNM
- la participation à l'enquête sur les habitudes de vie
- l'échange d'informations pour le site Internet.

L'exécutif a proposé de former un sous-comité pour la collaboration avec l'Alliance.

## **11. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par le président à 12 h 15.

---

Marie-Claude Vohl  
Secrétaire d'assemblée